



# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION RÉGIONALE LA RÉUNION

2020



**Office National des Forêts**

DEMAIN PREND RACINE  
— AUJOURD'HUI —





# ÉDITO

## L'ONF, un établissement national chargé, en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales, notamment le Département « partenaire primordial », de la conservation et de la valorisation du patrimoine forestier de La Réunion et de Mayotte.

Gestionnaire de plus de 40 % du foncier de La Réunion et de 16 % à Mayotte, l'Office national des forêts est, avec l'appui de l'État, de l'Union européenne et des collectivités territoriales, et en liaison avec les autres institutions environnementales partenaires -notamment le Parc national-, l'acteur historique et déterminant de la conservation des forêts publiques, d'accompagnement de la filière bois, de prévention des risques naturels, d'accueil du public et d'insertion sociale, ainsi que de développement touristique. Il y a lieu notamment de souligner l'importance du travail concerté, légitime et historique de l'ONF à La Réunion et Mayotte avec les élus des collectivités territoriales.

L'année 2020 a été marquée par deux événements majeurs : l'impact du changement climatique, entraînant un dépérissement significatif des forêts métropolitaines, et la crise sanitaire avec des conséquences importantes au niveau familial, social et économique.

Même s'ils ne sont pas aussi importants qu'en métropole, les premiers signes de l'impact du changement climatique sur les forêts réunionnaises commencent à apparaître. À ce stade, on a ainsi relevé le dépérissement significatif en 2018-2019 du peuplement de tamarins de la zone du Maïdo, suite à l'attaque d'un insecte exotique, le psylle, associée à un retard de la saison des pluies, et le dépérissement ponctuel en 2021 de différentes essences d'arbres, attribué à la faible pluviométrie de la saison 2020-2021. Une vigilance s'impose, suite à ces alertes.

Depuis le début de la crise sanitaire, la préoccupation première de l'ONF a été la protection de ses personnels, avec des mesures fortes prises durant la période de confinement, et un retour progressif à l'activité ensuite, dans le cadre de protocoles de santé et sécurité au travail adaptés à la situation. Il est à noter pour la direction régionale uniquement un cas de contamination avec guérison.

Au niveau régional, l'année 2020 a notamment été marquée par l'incendie du Maïdo qui a mis en évidence, outre l'efficacité des équipements de défense des forêts contre l'incendie réalisés ces dix dernières années suite aux incendies de 2010-2011 sur financement du Conseil départemental et de l'Europe, et de la coordination des équipes des pompiers et de l'ONF, le formidable engagement de tout le personnel ONF concerné, dont notamment les ouvriers, durant cette crise majeure.

À noter également, outre l'ensemble des activités réalisées au quotidien, la réalisation du chantier emblématique « sentier littoral ouest », réalisé sur la commune de Saint Paul en co maitrise d'ouvrage avec TCO, la communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, pour un montant global de 3,5 M€.

Un chapitre de ce document est également consacré à l'agence territoriale ONF de Mayotte, où les agents réalisent leurs missions, notamment de maintien de l'intégrité foncière du domaine géré, dans un contexte difficile. Ils ont particulièrement œuvré en 2020 à la finalisation du dossier de création de la réserve naturelle nationale des forêts de Mayotte et à la structuration d'un vaste programme de reboisement des têtes de bassins versants, deux actions qui mettent en lumière le rôle fondamental des forêts pour la production d'eau potable de l'île aux parfums.

Je vous invite à découvrir notre rapport de développement durable annuel. Il n'a pas pour ambition de décliner la totalité de l'activité 2020, mais de mettre en valeur les réalisations les plus emblématiques des différents services de l'ONF à La Réunion et à Mayotte.

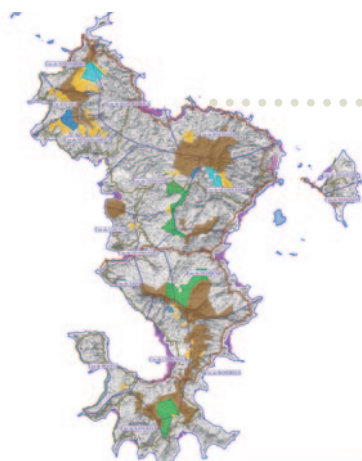
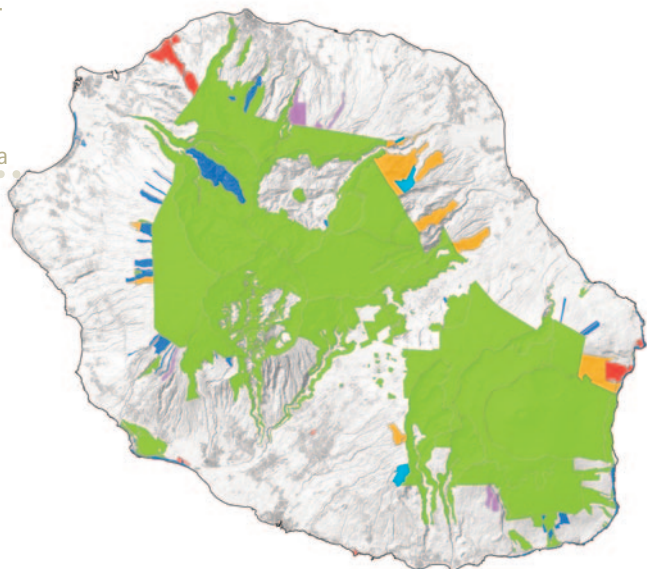
Sylvain Léonard, Directeur régional de l'ONF Réunion

## LES SURFACES DE LA FORÊT

### Carte du domaine bénéficiant du régime forestier par statut

#### LA RÉUNION Surface totale : 101 373 ha

- ▶ FORÊTS DOMANIALES  
3 220 ha • 3 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS DÉPARTEMENTO-DOMANIALES  
91 940 ha • 91 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS DÉPARTEMENTALES  
3 694 ha • 4 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS RÉGIONALES  
791 ha • 1 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS COMMUNALES  
532 ha • 1 % du domaine forestier
- ▶ FORÊTS D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
1 196 ha • 1 % du domaine forestier



#### MAYOTTE Surface totale : 7 063 ha

- ▶ FORÊT DÉPARTEMENTALE AMÉNAGÉE : 4 392,4 ha ;  
▶ Surface rattachée au régime forestier en novembre 2020 : 1 015,3 ha
- ▶ FORÊT DOMANIALE AMÉNAGÉE : 1 121,9 ha ;  
▶ Surface rattachée au régime forestier en novembre 2020 : 215,8 ha
- ▶ AUTRE ÉTABLISSEMENT PUBLIC : 317,8 ha (non aménagé)
- ▶ MANGROVES AFFECTÉES OU PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (hors régime forestier) : 629,6 ha

## À PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ONF

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, l'ONF rassemble près de **9 000 professionnels** œuvrant au service de la gestion de **11 millions d'hectares de forêts publiques**, en métropole et en outre-mer.

Au quotidien, les forestiers veillent à **l'entretien**, au **développement** et au **renouvellement** de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : **répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public.**

L'Office réalise également des missions de **service public** pour le compte de l'État dans les domaines de la **prévention** et de la **gestion des risques naturels** : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies. Des prestations et des services « **sur-mesure** », dédiés à la **valorisation des espaces naturels**, sont par ailleurs proposés aux Collectivités et aux entreprises.

## À PROPOS DE L'ONF RÉUNION

L'ONF occupe à La Réunion une position privilégiée par **l'importance du domaine géré** (40 % de la superficie totale de l'île), par **l'étendue de ses missions**, par **la variété des milieux naturels** (des forêts humides des hauts au volcan minéral) et par sa **forte implication comme acteur de développement local**. Il est le gestionnaire de l'essentiel de la zone du cœur du Parc national.

L'ONF y conduit la politique forestière voulue par le Conseil Départemental sur ses propriétés, sous la forme d'une gestion multifonctionnelle visant à répondre, de manière intégrée aux besoins :

- **écologiques** : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, restauration des écosystèmes naturels, prévention des incendies ;
- **économiques** : gestion de forêts de production, exploitation de bois, approvisionnement de la filière bois ;

- **sociaux** : la forêt est un gisement d'emplois au travers notamment de programmes d'insertion, dans une île qui se caractérise par une population très jeune (32 % de moins de 20 ans) et par un taux de chômage élevé (23 %) ;
- **d'accueil du public** : Outre la réalisation de schéma de valorisation touristique des principaux massifs, entretien de 850 km de sentiers de randonnée, 320 aires d'accueil, 400 km de routes forestières ouvertes à la circulation du public, 250 km de pistes VTT et 110 km de pistes équestres ;
- **de prestations de services au bénéfice des collectivités** (paysage, travaux sylvicoles, Arbre Conseil®, équipement d'accueil).

Le **conseil départemental de La Réunion** est le principal partenaire de l'ONF sur l'île ; 95 % du domaine géré relève du statut départemento-domanial ou départemental. Par les financements propres qu'il apporte, il est le premier donneur d'ordre de l'ONF. À ses côtés, l'ONF poursuit localement son rôle d'acteur social en pérennisant l'activité d'insertion. Ainsi, en 2020 l'établissement a accueilli **114 personnes en contrats aidés**.

### BUDGET ANNUEL 2020

Avec la prise en compte de l'immobilisation des travaux d'investissement, le budget annuel de l'ONF Réunion est de 16,5 M€ dont 12,2 M€ de masse salariale.

Outre les recettes propres de la gestion du domaine et les apports de l'Etat au titre des missions d'intérêt général (600 k€), à noter le financement de plus de 9 M€ du Conseil Départemental, associés aux fonds européens.

Le compte d'exploitation est financé à hauteur de 11,7 M€ dont 7,3 M€ au titre des travaux et services. Il présente un déficit de 5 M€ correspondant pour moitié au coût des missions de l'ONF au titre du code forestier (régime forestier).



LA RÉUNION

#### Comptes 2020 Direction régionale ONF La Réunion (k€)

Produits du domaine	1 115
Activités travaux et services	7 286
Produits activités annexes	138
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 539</b>
Variation de stocks	-18
Production immobilisée	1 650
<b>Production</b>	<b>10 171</b>
Charges externes (sous-traitance)	-3 604
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>6 567</b>
Subventions	1 545
Charges de personnel	-12 223
Impôts	-655
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-4 766</b>

MAYOTTE

#### Comptes 2020 Agence territoriale ONF de Mayotte (k€)

Produits du domaine	
Activités travaux et services	515
Produits activités annexes	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>515</b>
Variation de stocks	
Production immobilisée	125
<b>Production</b>	<b>640</b>
Charges externes (sous-traitance)	-560
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>80</b>
Subventions	57
Charges de personnel	-357
Impôts	-1
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-223</b>

# SERVICE FORÊT MILIEUX NATURELS (SFMN)



© J. Triolo



© J. Triolo

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

En charge de toutes les opérations concernant la gestion durable des forêts relevant du régime forestier, le service forêt élabore les **aménagements forestiers** et les **plans de gestion des réserves biologiques**. Il pilote la **conservation** de la biodiversité fortement menacée à La Réunion par les **espèces exotiques envahissantes** et gère également des **lots de chasse** (tangué, lièvre et gibiers à plumes) et le bail de chasse au cerf de Java de la Roche Écrite. Chaque année, il pilote la **programmation des travaux sylvicoles** à réaliser l'année suivante. L'exercice mobilise l'ensemble des techniciens forestiers territoriaux qui, sur la base du plan d'action prévisionnel inscrit dans l'aménagement forestier de chaque forêt (une cinquantaine), vont réaliser le **bilan des travaux** réalisés l'année N et proposer les travaux de l'année N+1. Le service forêt fait la synthèse des propositions qu'il priorise en fonction des cadrages budgétaires pour aboutir à des programmes qui feront l'objet de **demandes de subventions** (FEADER, Conseil Départemental). Le processus complet prend **5 à 6 mois**.

## LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Grâce au financement du **Conseil Départemental** et de **l'Europe**, et dans le cadre d'une stratégie régionale partagée, l'Office national des forêts a mené en 2020, dans les forêts qu'il gère, **plus de 300 opérations de lutte** pour restaurer une surface totale de **730 hectares d'habitats naturels** très variés.

L'ONF est intervenu également sur plusieurs sites du **Conservatoire du littoral**, qui a financé plusieurs actions de lutte et de dégagements de zones reconstituées (Grande Chaloupe, Anse des Cascades, Grande Anse, Bois Blanc...). L'ONF a achevé en 2020 la réalisation du chantier de **restauration de 18,6 ha de forêts sèches** dans le cadre du « Life + Forêt Sèche » (Marché Parc National 2018 -2020). Le Plan régional de lutte contre l'Herbe de la Pampa, a également été poursuivi, par **le traitement d'un nouveau foyer** découvert à Mafate. **Ce dernier a été financé par la DEAL**.

## PROTÉGER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE PAR LA CRÉATION DE RÉSERVES BIOLOGIQUES DIRIGÉES

Depuis les années 1950, l'ONF s'engage dans la création de **réserves biologiques dans le but de préserver les forêts publiques les plus remarquables et menacées**. Cela permet de mettre en œuvre une **gestion conservatoire** qui va définir les enjeux de **préservation** de la réserve et cibler les actions propices à mener : lutte contre les espèces envahissantes, restauration écologique, lutte contre le braconnage, reproduction d'espèces rares à protéger, etc. **En mars 2020, deux nouvelles réserves biologiques ont officiellement été créées** dans l'objectif de protéger des habitats de basse altitude très raréfiés ; **la réserve biologique dirigée du littoral de Saint-Philippe (56 ha) et la forêt de Bois de couleurs des bas (232,5 ha)**. La dernière création d'aires protégées à la Réunion remontait à **2011** (APB « fourrés à Pandanus montanus de la Plaine des Palmistes »). Ce projet de création de 2 nouvelles aires protégées sur le domaine forestier est donc **remarquable** et témoigne de **l'engagement** constant de l'ONF en matière de protection de la nature à la Réunion.



© J. Triolo



© J. Triolo

**10** collaborateurs  
Dont **3** VSC (2 chefs de projet aménagement forestier et une assistante pôle écologie)

**2** géomaticiens assurent les travaux d'analyses cartographiques et la gestion des bases de données géographiques (SIG) de l'ensemble de la direction régionale.

- Des compétences reconnues en ingénierie technique de gestion des milieux naturels
- Des expertises et un appui technique

## VERS LA TRANSITION CHARBON BOIS AVEC L'ONF EN PARTENAIRE

Depuis **2 ans**, l'ONF, Albioma et ses partenaires travaillent ensemble à valoriser le bois pour la **production électrique**. On parle alors de bois énergie.

En 2020, l'ONF a initié une démarche de filière bois énergie en établissant les itinéraires techniques d'exploitation afin **d'optimiser ses coûts et comprendre les besoins de demain** (matériel, chaîne d'approvisionnement...). Une parcelle d'Acacia mearnsii a également été exploitée pour faire des essais en grandeur réelle. **Le bois sera broyé et brûlé en 2021**. Dans un contexte sanitaire et environnemental particulièrement difficile (incendie du Maïdo et COVID) ces essais ont permis d'identifier et solutionner de nombreux problèmes, ainsi que tester de nouveaux schémas économiques.



## QU'EST CE QUE LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE ?

La filière Bois énergie électricité est approvisionnée à partir de produits issus de **biomasse** qui ne sont pas déjà utilisés pour d'autres usages. La récolte de bois ne se fait pas en forêts naturelles et ne doit pas porter atteinte à la biodiversité.

À La Réunion l'objectif est de **maitriser certaines EEE** (Espèces exotiques envahissantes), comme l'Acacia mearnsii, sur les surfaces exploitables, mais aussi de **participer au financement des premières éclaircies et des coupes sanitaires** (non rentables) des peuplements de production de bois afin **d'améliorer la qualité des peuplements**. Le bois énergie issu de forêt correspondrait à **1 %** des besoins, en complément de nombreuses autres sources (élagage, palette, déchets verts...) qui représentent plus de **10 %** de nos besoins en électricité. C'est aussi une **filière de charbonniers** qui valorisent les sous-produits de l'exploitation du Tamarin et de l'Acacia mearnsii pour faire un **charbon local de qualité supérieure**.



# SERVICE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SDAT)

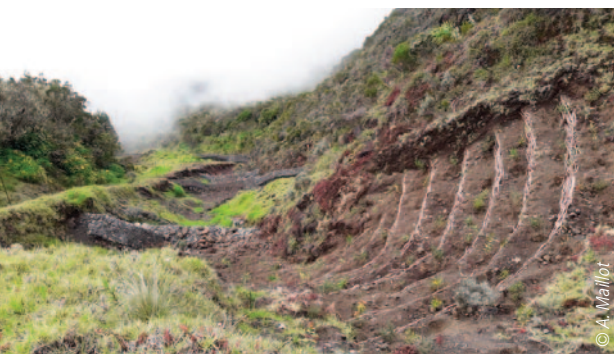
## UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES PARTENAIRES

Basé à la Providence à Saint-Denis, le SDAT est composé de **14 collaborateurs**. Ce service technique est en charge de plusieurs domaines de compétences : **paysage, risques naturels, accueil du public, infrastructures et bâtis** sur l'ensemble de la direction régionale.

## RISQUES NATURELS ET GESTION FORESTIÈRE : ENTRE SAVOIR-FAIRE ET ANTICIPATION

Se plonger dans le passé, suivre et analyser le risque pour tenter de l'anticiper : la gestion forestière s'inscrit dans le temps. Livrés sur **2020**, les travaux de **lutte contre l'érosion régressive**, au niveau de la **Ravine des Merles**, sous la route forestière du col des Bœufs, en sont les témoins discrets. Le col des Bœufs représente un point d'accès vital au cirque de Mafate, pour les habitants, les services de secours, les touristes ou les services gestionnaires. Il est en effet l'un des plus empruntés, avec **150 000 passages de randonneurs par an**, selon l'éco-compteur installé par l'ONF.





Le risque ne date pas d'hier. L'érosion accentuée depuis le passage du cyclone Diwa en 2006 se prolonge aujourd'hui. Dès **2007, trois ouvrages en gabions** furent installés, plus en aval de cette ravine, au-dessus de la piste forestière de la Plaine des Merles.

Après **10 ans** de surveillance, et d'observations de phénomènes similaires sur le territoire, **l'ONF et la Région Réunion**, conscients des risques, se sont accordés pour intervenir. Durant 1 an et demi, les ouvriers forestiers de Salazie, guidés et

pilotés par notre expert en risques naturels et le technicien forestier du triage, ont employé leur savoir-faire sur un chantier vertigineux. Ce dernier a compris la **réparation d'ouvrages déjà existants**, la mise en place de **quatre seuils de correction torrentielle** et la **re-végétalisation** d'une partie de la ravine par la mise en place de **banquettes en goyavier tressé**. Des essences endémiques et indigènes ont également été plantées par la suite.

**Coût du chantier : 234 000 euros, financé par la Région Réunion.**

## INCENDIE DU MAÏDO : AU-DELÀ DE CETTE CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE, UN TRAVAIL D'EXPERTISE AU SERVICE DE LA FORÊT RÉUNIONNAISE

**181 ha de forêt brûlés, une cinquantaine de kilomètres de sentiers fermés, un îlet de Mafate et ses habitants impactés sur le long terme ; ce 2<sup>e</sup> site le plus fréquenté de La Réunion est rendu inaccessible.** Des centaines de personnels se sont mobilisées et de

nombreux passages d'hélicoptères et de Dash ont déversé des milliers de litres d'eau et de retardant. Le bilan de fin novembre 2020 est lourd.

Pour combattre les flammes, de nombreuses infrastructures ont été mises en œuvre par l'ONF, tout en intégrant une stratégie partagée de **gestion de la DFCI** (Défense des forêts contre les incendies) sur le domaine géré. La retenue de Piton fougères a été réhabilitée en **2011**. Deux citernes sur la Glacière ont été construites en **2017**, afin de ravitailler les hélicoptères et camions. Enfin, plusieurs kilomètres de pistes, dont celle de la Glacière, ont été réhabilités en **2012**. Ceci a permis de **fixer le feu** et de **limiter l'impact sur les populations de Pétrel de Barau et de Gecko vert des hauts**, deux espèces endémiques.

Ces infrastructures, financées par le Conseil Départemental et l'Union Européenne, et entretenues chaque année par l'ONF en préparation de la saison de feux de forêt auront permis aux équipes de pompiers d'œuvrer dans les **meilleures conditions d'accessibilité et de sécurité**.

Chaque jour l'ONF se tenait, tant en réunions opérationnelles que sur le terrain, aux côtés des différents intervenants : pompiers, enquêteurs de la gendarmerie nationale, cadres. Les techniciens et ouvriers forestiers sont formés chaque année à la **Défense des forêts contre les incendies (DFCI)**, soit la recherche des causes et circonstances des incendies. Ceci fut appuyé par un **réseau national** fournissant au fur et à mesure des analyses de données satellitaires.

Une fois le feu complètement éteint, c'est tout un **projet de réaménagement** qui a été mis en place, afin de permettre un retour rapide des locaux et touristes sur ce site emblématique. Référents sentiers, chargés de mission risque et paysagistes se sont alors associés au **BRGM** pour définir les **risques sur les routes, les sentiers et le belvédère**. Ainsi, ils ont pu proposer dans les meilleurs délais des mesures de gestion et lancer avec le **Département de La Réunion**, les travaux adaptés.





# AGENCE TRAVAUX - EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

**3** unités de production  
**15** conducteurs de travaux  
**141** ouvriers forestiers dont  
5 menuisiers,  
4 pépiniéristes,  
6 bucherons,  
6 élagueurs  
et  
4 apprentis.



Basée sur la commune du **Tampon**, l'agence travaux s'appuie sur son **réseau de pépinières** et sur son **atelier bois** pour intervenir dans les espaces naturels de l'État et du Département.

Ses missions :

- **réaliser des travaux d'investissement, d'entretien et d'accueil du public** (sentiers, sites d'accueil) ;
- **mener des interventions en lien avec la sylviculture, le génie végétal, le tourisme de nature** (sentiers, kiosques, tables, bancs, rambardes et platelages...)
- **intervenir sur des actions de protection de l'environnement et de reconstitution de la biodiversité** (renaturation de forêts de bois de couleurs et lutte contre les espèces envahissantes végétales) ;
- **assurer l'approvisionnement des acteurs de la filière bois locale** ;
- **répondre aux clients publics, privés ou particuliers** désireux d'interventions avec le savoir-faire de l'ONF.

## L'ONF, ACTEUR OPÉRATIONNEL DU CIRQUE DE MAFATE

Historiquement et depuis longtemps, l'ONF est fortement impliqué dans le **Cirque de Mafate**, dont la quasi-totalité des terrains bénéficie du régime forestier. Il est habité par plus de **800 personnes** et abrite plus d'une **centaine de gîtes**.

**L'ONF est le principal opérateur du Cirque** et emploie des ouvriers, ainsi que des agents de maîtrise dans Mafate. À ce titre, l'Établissement participe à la **professionnalisation des habitants éloignés** de l'emploi, en encadrant **18 emplois aidés**, salariés du Département, répartis sur plusieurs îlets du Cirque.

En **2020**, ces ouvriers, encadrés par du personnel ONF, ont participé à **l'entretien des sentiers et des espaces publics** au sein des îlets.

L'année 2020 a été l'occasion de travailler de concert avec deux partenaires réguliers de l'ONF : **le TCO et le Parc National**. Depuis une dizaine d'années, une **convention** lie ces trois partenaires pour **la sortie des déchets ménagers** et de certains **déchets dangereux** de Mafate.

En 2020, la sortie mensuelle des déchets, totalement pilotée et organisée par le personnel de l'unité de production, a permis l'évacuation de **227 tonnes de déchets ménagers**, dont 21.9 t de verre. Cette opération, hélicoptérée, a été financée pour **plus de 200 000 € par le TCO**.

Pour la première fois et en collaboration avec les acteurs de la Filière, une sortie exceptionnelle de déchets non ménagers a été financée par le **Parc National (20 K€)**, toujours **mise en œuvre par l'ONF**. Cette opération a permis la sortie de **19.6 tonnes de déchets** (équipements électriques et électroniques, ferraille, encombrants divers).

Bien que non forestières, ces opérations, très appréciées de nos partenaires, participent à la reconnaissance de l'Établissement comme **opérateur professionnel majeur des espaces naturels de La Réunion**.



## SERVICE BOIS

### De l'amont à l'aval de la filière forêt-bois

Présent de manière transversale sur l'ensemble du domaine en gestion ONF, le service bois travaille en lien étroit avec les différents **services internes** (Service forêt milieux naturels, unités territoriales, SDAT...) comme avec les acteurs de la **filiale forêt-bois**, afin d'alimenter le secteur industriel et artisanal local.



### EN QUELQUES CHIFFRES...

En 2020, **7 013 m<sup>3</sup> de bois façonnés** (6 024 m<sup>3</sup> de Cryptoméria, 680 m<sup>3</sup> de Tamarin et 309 m<sup>3</sup> d'autres essences) ont été vendus, notamment au client « **Sciages de Bourbon** », mais également à des petits artisans scieurs de la filière bois locale.

Les ventes de bois sur pied, à destination de particuliers (bois de chauffage), de charbonniers et de petits scieurs de bardeaux représentent **2 688 m<sup>3</sup>** (1 621 m<sup>3</sup> de Cryptoméria, 387 m<sup>3</sup> de Tamarin et 680 d'autres essences).

Au total, **9 701 m<sup>3</sup>** de bois ont été vendus, soit un chiffre d'affaire annuel de **381 K€**.

La production de l'année 2020, a été réalisée avec des moyens externes limités, en raison de la crise sanitaire. Une seule entreprise de travaux forestiers (ETF) a pu se maintenir en activité ; sa production venant en complément de celle de la régie interne ONF des Hauts sous le vent.

Néanmoins la production (exploitation) nette (hors stock) représente pour l'année 2020 un total de **6 670 m<sup>3</sup> de bois façonnés** :

- **5 750 m<sup>3</sup> de Cryptoméria** dont 58 % réalisés par la régie ONF
- **611 m<sup>3</sup> de Tamarin**, réalisés à 100 % par la régie ONF
- **309 m<sup>3</sup> d'autres essences**, réalisés à 100 % par l'entreprise externe ETF



# L'AGENCE TERRITORIALE DE MAYOTTE

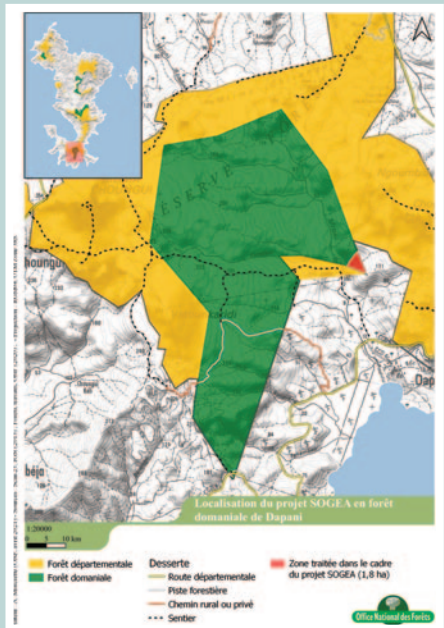
## MESURE DE RÉPARATION : MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOGEA

Lors de la construction d'une ISDI (installation de stockage de déchets inertes) sur la commune de Bandré, la société SOGEA Mayotte a provoqué la destruction d'espèces protégées au titre de l'arrêté 347/DAF/2000. La DEAL a demandé la **réparation du dommage écologique causé**, au titre de l'article L.169-9 du code de l'environnement. La **SOGEA** a ainsi sollicité l'ONF pour mettre en œuvre une mesure de réparation, qui consiste en la **réhabilitation écologique de 1,8 ha de forêt mésophile en forêt domaniale de Dapani**.

Les travaux menés ont consisté en : le retrait des espèces exotiques envahissantes arbustives et le retrait progressif des espèces exotiques arborées par écorçage, la conservation des espèces arborées indigènes et de la régénération naturelle ainsi que la plantation de 3 600 plants d'une palette d'espèces adaptées.

Les plants ont été produits courant 2019 et les travaux effectués de **novembre 2019 à janvier 2020**. **Deux passages** d'entretien ont été effectués en 2020.

**Coût du projet : 46 657 €**



## CLÔTURE DU PROJET EXPÉRIMENTAL DE REBOISEMENT DE PADZA EN PLANTS INDIGÈNES MYCORHIZÉS (symbiose du plant avec un champignon)

Le projet, qui associe depuis 2015 le **Département de Mayotte**, l'**ONF** et le **laboratoire allemand INOQ**, s'est clôturé cette année. Il a permis d'aboutir à des résultats novateurs en termes d'**itinéraires techniques de reboisement des padzas** (zones érodées) en **espèces indigènes**, avec notamment : la mise en place de systèmes de rétention de l'eau, la culture des plants sur sol cible dès la phase pépinière, l'utilisation de souches mycorrhizogènes locales et l'induction de la mycorhization par l'ajout d'une solution glucosée.



Ces avancées techniques ont été saluées lors des **Assises Nationales de la Biodiversité le 8 octobre 2020** par la remise du **Prix du Génie Écologique** dans la catégorie « Protection et restauration des sols et de leurs fonctions ».

Ces résultats sont maintenant directement mis en œuvre comme en atteste le projet **RECIF**, qui a pour objectif de réduire les apports telluriques du lagon par le reboisement en espèces indigènes des padzas. Les travaux, réalisés de novembre 2020 à février 2021, ont consisté en la **plantation de 2 000 plants** sur 0,4 ha de padza en forêt domaniale du Mont Combani.

**Coût total du projet Padza (2015-2020) : 393 000 €**

75 % FEADER, 20 % Conseil départemental de Mayotte, 5 % DEAL

**Coût du projet RECIF : 37 374 € - 80 % DEAL, 20 % ONF**



## RATTACHEMENT AU RÉGIME FORESTIER

L'arrêté préfectoral n°2020-DAAF-753\_2 du 9 novembre 2020 entérine le rattachement au régime forestier de près de **216 ha de terrains domaniaux**, ainsi que **1 019 ha de terrains départementaux**. Ces surfaces s'ajoutent aux 1 140 ha de forêt domaniale et aux 4 500 ha de forêt départementale déjà en gestion.



# RESSOURCES HUMAINES

## LES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

En 2020, la gestion des ressources humaines a été fortement perturbée par la survenue de la **crise sanitaire**. La mesure de confinement généralisé instaurée entre le 17 mars et le 10 mai 2020 a, dans un premier temps, gelé la quasi-totalité des opérations. Cela a nécessité le recours à des dispositifs spécifiques de gestion des absences du personnel de droit public comme de droit privé. Ainsi, l'année 2020 a donné le coup d'envoi du déploiement du **dispositif de télétravail**, qui a permis le maintien de l'activité administrative et des fonctions support sans rupture de charge. Aujourd'hui, suite à un effort conséquent en matière d'infrastructure et moyens de communication, **le télétravail et les réunions en audio ou visio-conférence ont pu être intégrées dans le fonctionnement normal des services**. Pour les métiers éligibles au travail à distance, le bénéfice a été évident au vu du succès rencontré dans les équipes. L'ONF a ainsi pu constater le progrès réalisé en matière de **qualité de vie au travail et de responsabilité environnementale** (diminution des déplacements) tout en maintenant ses capacités opérationnelles. Les dispositions sanitaires instaurées en interne (gestes barrières, mise à disposition de masques et dispositifs de désinfection...) et la stricte observation des protocoles ont permis de **préserver la santé des équipes**. Aucun cas de contamination n'a été observé en 2020 au sein de l'ONF Réunion.

## LES EFFECTIFS

Les effectifs globaux de la direction régionale sont restés stables, soit **210 permanents** de décembre 2019 à décembre 2020, dont 57 contrats de droit public. Une légère baisse des effectifs d'ouvriers forestiers est à constater en 2020, avec les éléments marquants suivants :

- **départ de 8 ouvriers forestiers**, en retraite ou en cessation anticipée d'activité (CAA), avec une prise en charge par l'établissement jusqu'à la retraite ;
- **recrutement en équivalent temps plein de 22 CDD** dont 20 ouvriers et 2 techniciens.

À cet effectif, s'ajoutent **7 apprentis et 15 volontaires service civique** au 31 décembre 2020, toujours en stabilité par rapport à 2019.

## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**184 stagiaires** de la formation professionnelle ont été formés en 2020 à la direction régionale de l'ONF, représentant **1 332 heures dispensées**. Fortement touché par les mesures sanitaires restrictives, le plan de développement des compétences a vu de nombreuses sessions reportées sur un exercice ultérieur, voire adaptées pour un déploiement à distance.

Néanmoins, **la lutte contre les espèces envahissantes et la botanique des Hauts et des Bas** sont toujours les thématiques les plus abordées, comme en 2019. À celles-ci ont pu s'ajouter notamment la **préparation à la retraite et la patrouille DFCI**.

## 114 BÉNÉFICIAIRES DU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

En 2020, l'ONF a poursuivi le partenariat engagé avec le **Conseil Départemental pour encadrer 114 bénéficiaires** sur des chantiers d'insertion pour la valorisation des forêts publiques.

Cette action est financée par la Communauté européenne au moyen du **Fonds Social Européen (FSE)** et le **Conseil Départemental**. Cette action relève de **la mesure 3.05** (chantier d'insertion dans le domaine de l'environnement) du programme opérationnel 2014-2020. **Elle permet d'accroître et de compléter l'offre de travaux d'accueil du public, de participer aux actions de lutte contre les espèces envahissantes et de valoriser la ressource du bois de goyavier sur essentiellement l'ensemble des forêts départemento-domaniales.**



En complément de cette activité, les bénéficiaires de PEC, salariés du Conseil Départemental, ont l'opportunité d'une **professionnalisation dans le milieu naturel**. Ces salariés du Département s'enrichissent donc d'un **savoir-faire** dans le milieu naturel, d'un **apprentissage à la vie en équipe** et à la **sécurité au travail** sous la supervision constante d'un encadrement approprié. Ces **114 bénéficiaires**, accueillis par les encadrants de l'ONF au cours de l'année 2020. Ces personnes auront contribué au rayonnement de l'île de La Réunion, en offrant un environnement toujours plus respectueux des exigences environnementales attendues par le grand public.



# LA COMMUNICATION

## ANNEE 2020 : UNE COMMUNICATION SOLIDAIRE ET BÉNÉFIQUE !

L'année 2020 a été un exercice de communication particulier avec la gestion de cette grave crise sanitaire mondiale. Mais notre activité fut, malgré le contexte très impactant, **riche et variée**.

Avec une ambiance de vie personnelle et professionnelle totalement remaniée, les objectifs de la communication à l'ONF étaient ciblés : **mettre en place les nouvelles règles de travail, donner aux collaborateurs des conditions de sécurité optimales dans l'exercice de leurs fonctions et surtout garder le lien afin d'éviter tout isolement**.

Avec la participation habituelle et efficace de tous les personnels ressources, accompagné par le soutien des services centraux (direction de la communication) l'ONF Réunion a relevé ce défi particulier, teinté pour tous d'une actualité générale pour le moins angoissante.

Les équipes locales (de terrain comme de soutien) se sont montrées **proches des partenaires** et encore plus des attentes de la population et ont su à de multiples occasions asseoir un peu plus **son rôle d'acteur naturel incontournable**.

À travers cette période fort particulière, qui se poursuit encore hélas, nous avons noté via nos actions portées par ce relais indispensable que représente l'ensemble des médias, que l'ONF Réunion représente plus qu'un gestionnaire d'espaces naturels reconnu, mais a démontré par sa proactivité et son écoute qu'il avait **un rôle social indispensable** pendant des périodes de mal-être sociétal. Cela fut notre grande force et fierté de 2020.

Toute l'importance de la forêt et ses sentiers, de sa préservation et la place d'une nature gérée par nos soins, a été sans aucun doute notre force et un levier prépondérant au mieux-être des réunionnais.





Quelques chiffres de l'année 2020, pour encore constater le bon écho de nos messages et la bonne adhésion de nos partenaires des médias.

## DES CHIFFRES

- **14** points presse
- **147** parutions dans la presse écrite régionale
- **47** reportages télévisés
- **10** interviews et émissions radios
- **80** articles sur le Web
- **22** brèves sur Chlorofil (interne ONF) et **18** sur Intraforêt.

Beaucoup d'actions ont été engagées et constituent le socle de notre visibilité et celui de notre reconnaissance en tant que gestionnaire des forêts publiques :

- **À l'externe**, notons notre proximité avec les deux Collectivités territoriales locales et les services de la Préfecture, ci-après quelques temps forts de notre communication 2020 : la préparation et la réouverture des sentiers post confinement ; le point presse RTM au Col des bœufs ; le lancement de la campagne « feux de forêt » au Volcan ; la sélection du chantier de La Source en terme de mécénat qui traduit l'adhésion des partenaires privés (Groupe Total) à nos actions ; la large diffusion du film institutionnel « L'ONF Réunion les racines d'un savoir-faire »...
- **À l'interne**, la communication, comme cela est à chaque fois répété, a pour une grande partie fortement complété notre volet externe. En effet le dialogue social et la mise en valeur du collègue, ont pu être réalisés par l'implication du personnel ressource aux opérations de médiatisation. Une réelle plateforme pour parler de son métier et rencontrer les partenaires extérieurs.

Mais comme avancé plus haut l'attention a été portée pour le **bien-être** par ces temps de crise, ainsi quelques exemples ont accompagné notre activité : diffusion d'informations via Contact everyone ; participation à Good morning ONF journal national qui nous a consacré plusieurs focus ; **participation des services à la réalisation du film institutionnel**, les brèves sur Intraforêt et Chlorofil

L'ONF communique non seulement sur le Département, mais il faut souligner la multiplication des articles et actions médiatiques qui proviennent de **l'agence de Mayotte. Nous avons ainsi, une communication active régionalement.**

Souhaitons que dans un contexte plus serein, nous aurons un bilan aussi riche pour 2021.

**Merci à tous !**





Une **organisation** basée sur un maillage de l'ensemble du territoire, gage d'une **efficacité** au plus proche des acteurs de la **conservation** et de la **valorisation** de la forêt publique

## CARTE DE LOCALISATION DES SERVICES

### ★ DIRECTION RÉGIONALE

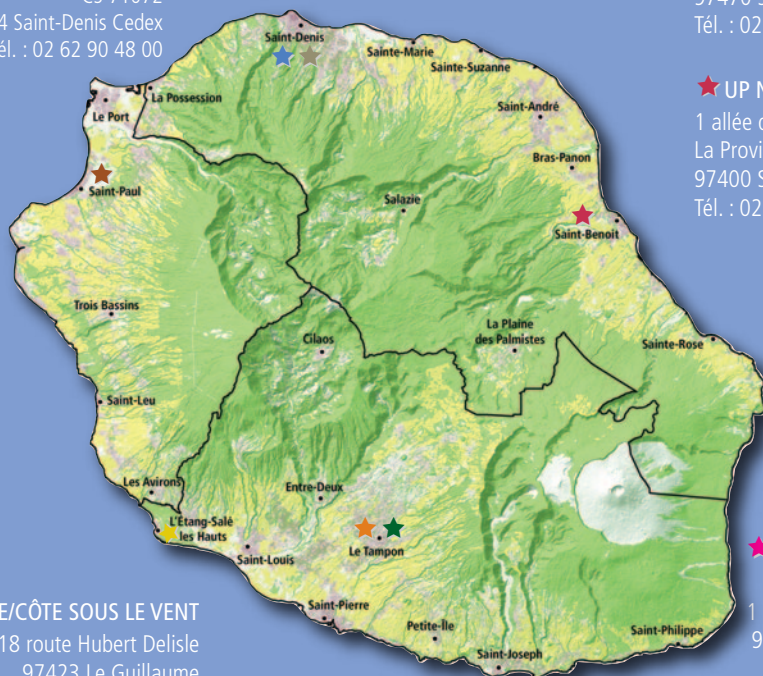
Boulevard de La Providence  
CS 71072  
97404 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 48 00

### ★ UT NORD EST

1 rue Raphaël Calcine  
97470 Saint-Benoît  
Tél. : 02 62 50 10 94

### ★ UP NORD EST

1 allée des Bois Noirs  
La Providence  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 30 35 03



### ★ UT MAFATE/CÔTE SOUS LE VENT

18 route Hubert Delisle  
97423 Le Guillaume  
Tél. : 02 62 54 84 83

### ★ UP MAFATE/CÔTE SOUS LE VENT

18 route Hubert Delisle  
97423 Le Guillaume  
Tél. : 02 62 32 50 69

### ★ AGENCE TRAVAUX

311 rue Marius et Ary Leblond  
CS 31010  
97431 Le Tampon  
Tél. : 02 62 27 00 66

### ★ PÉPINIÈRE

62 avenue de Bourbon  
97427 Étang-Salé  
Tél. : 02 62 26 60 28

### ★ UT SUD OUEST

MF - 29 rue Evenor Lallemand  
97430 Le Tampon  
Tél. : 02 62 27 89 62

### ★ UP SUD OUEST

62 avenue de Bourbon  
97427 Étang-Salé  
Tél. : 02 62 26 60 28

### ★ ATELIER BOIS

1 allée des Bois Noirs  
La Providence  
97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 98 03 40

### ★ AGENCE TERRITORIALE DE MAYOTTE

1 et 2 Lotissement Coconi 1  
97670 Ouangani - Mayotte  
Tél. : 02 69 61 67 20



Direction régionale La Réunion  
Boulevard de La Providence  
97404 Saint-Denis Cedex  
dr.reunion@onf.fr  
Août 2021  
© Yabalex  
Maquette DCOM